



AIDE INTERNATIONALE AU SAHEL : LES LEÇONS À TIRER DE L'EXEMPLE AFGHAN



**NOTE D'ANALYSE D'ACTION CONTRE LA FAIM
JUIN 2019**

La situation actuelle au Sahel cristallise l'attention et l'intérêt de la communauté internationale. Programmes d'aide au développement, stratégies militaires, alliances interétatiques et organisations humanitaires y sont déployés, souvent dans les mêmes zones mais selon des moyens, politiques et logiques différents. Travaillent-ils vers un même objectif ? Et si oui, lequel ? Si une approche plus globale et cohérente peut sembler souhaitable en théorie, quelles en sont les limites en pratique, dans des contextes où la plupart des facteurs de crises sont interdépendants ?

Depuis quelques années, un nombre croissant d'outils de financements du développement pour le Sahel se concentrent sur des priorités qui viennent répondre majoritairement à des objectifs politiques et sécuritaires, dans un cadre global de lutte contre le terrorisme et contre les migrations illégales, aux dépens d'une approche centrée sur les besoins et les demandes des populations. Dans le même temps, les militaires utilisent de plus en plus des projets de développement à impact rapide (ou QIPs) et multiplient les activités à caractère humanitaire pour mieux se faire accepter par les populations et faciliter la conduite de leurs opérations.

Pourtant, cette stratégie d'instrumentalisation et de détournement de l'aide de ses objectifs initiaux a déjà révélé ses limites. En Afghanistan, l'aide déployée par les bailleurs internationaux a été un instrument central de stabilisation, et s'est de ce fait retrouvée détournée pour appuyer des stratégies de reconstruction de l'État, ou comme soutien aux forces militaires de la coalition internationale. Avec plusieurs années de recul, les efforts des puissances étrangères pour vaincre l'insurrection et rétablir l'autorité d'un gouvernement central sur le territoire afghan se sont avérés souvent inefficaces, voire parfois contreproductifs et dangereux pour les populations et les organisations humanitaires.

En mettant en comparaison les différents mécanismes d'instrumentalisation de l'aide ayant eu lieu en Afghanistan dans les années 2000, avec les premiers éléments d'une instrumentalisation croissante au Sahel, cette note d'analyse a pour but d'alerter sur les risques de cette politisation et de cette militarisation sur les capacités d'accès des acteurs de l'aide aux populations, la qualité de l'aide fournie et pour les populations bénéficiaires. Cette étude n'a pas vocation à établir un parallèle exhaustif entre deux contextes qui ne sont pas comparables. Elle se concentre uniquement sur la thématique de l'aide internationale et de son instrumentalisation.

En effet, à l'aune du prisme sécuritaire des bailleurs de fonds, de la militarisation croissante de l'aide et de la volonté de mise en place d'un nexus « humanitaire-développement-sécurité » dans le secteur de l'aide, l'action internationale au Sahel présente des allures semblables à celle déployée en Afghanistan. En rappelant les conséquences de l'instrumentalisation de l'aide sur les populations afghanes, il s'agit d'apporter un éclairage sur la situation actuelle, les perspectives et les risques futurs pour l'aide et les populations du Sahel.

Dans un contexte global de remise en question du système international de l'aide depuis le Sommet Humanitaire Mondial en 2016 et les multiples adaptations qui en résultent, les acteurs internationaux ne peuvent pas se permettre de prendre le risque d'être inefficaces, inopérants et de desservir l'intérêt et la protection des populations qu'ils sont censés aider.

Cette note peut également servir à nourrir les réflexions en cours sur les avantages et les nuances d'une approche globale humanitaire-développement-paix, qui, bien que portée par un grand nombre d'organisations et offrant de nombreuses opportunités, peut s'avérer risquée si elle ne place pas les populations vulnérables, leurs choix et leur protection au cœur des stratégies de chacun des acteurs impliqués.

MENTIONS LÉGALES :

COPYRIGHT

© Action contre la Faim

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à porter à l'attention du public les informations relatives aux initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim International. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger toute erreur qui nous serait signalée. Toutefois, la responsabilité d'Action contre la Faim n'est en aucune manière engagée quant au contenu des informations du présent document. Lesquelles :

- ont un caractère général et ne visent pas à aborder les circonstances spécifiques propres à une personne physique ou morale
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou à sites externes sur lesquels Action contre la Faim n'exerce aucun contrôle et pour lesquels Action contre la Faim décline toute responsabilité ;
- n'ont en aucun cas valeur de conseil juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de contourner les exigences posées par les législations nationales en vigueur ou d'exclure la responsabilité d'Action contre la Faim de manière contraire aux exigences posées par les législations nationales applicables ni d'exclure sa responsabilité dans le cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

REMERCIEMENTS :

A l'ensemble des équipes d'Action contre la Faim au siège et dans les régions concernées qui, avec beaucoup de patience et de générosité, ont concouru à fournir des éléments de terrain et de contexte contribuant à la réalisation de cette note.

Auteure : Elisa Autogue-Jahan.

Contributeur.rice.s : les équipes d'Action contre la Faim au siège et dans les missions. En particulier : Lucile Grosjean, Michael Siegel, Serge Bambara, Pascal Revault, Isabelle Moussard, Anne Pinault-Rabier et Mathilde Moulin.

Photos de couverture: © Sandra Calligaro pour Action contre la Faim (haut) ; © Jean-Luc Luysen pour Action contre la Faim (bas).

ACF France, Juin 2019.

© Action contre La Faim, 2018 - 14-16, boulevard de Douaumont - 75017 Paris

www.actioncontrelafaim.org

AIDE INTERNATIONALE AU SAHEL : LES LEÇONS À TIRER DE L'EXEMPLE AFGHAN

I. Aide et stabilisation en Afghanistan : une alliance dangereuse

1. L'aide, instrument central de la stratégie occidentale de stabilisation

Quand les forces de la coalition internationale emmenées par les Etats-Unis arrivent en Afghanistan en 2001, le pays fait face à une crise humanitaire provoquée par plusieurs décennies successives de guerres civiles. Le système de santé du pays est l'un des pires au monde et tous les indicateurs - mortalité infantile, malnutrition, manque d'accès à l'eau – sont au plus bas. La guerre, la sécheresse et la crise alimentaire ont forcé des milliers d'Afghans à fuir leur foyer [1].

Suite à l'intervention étrangère en Afghanistan, les contributions internationales envoyées en Afghanistan ont pris une ampleur sans précédent, s'élevant à 286,4 milliards de dollars sur la période 2002-2009 [2]. La coalition internationale a mis en place une stratégie politique de stabilisation devant permettre à la coalition de gagner la guerre contre le terrorisme, qui comportait plusieurs volets : sécurisation, "*nation building*" [3], aide d'urgence et développement. La composante militaire, portée par la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS) [4] et la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (UNAMA), était mise au premier plan.

L'aide internationale envoyée en Afghanistan a permis quelques véritables avancées sur les plans social et politique, comme la mise en place d'institutions et de ministères démocratiques, l'amélioration notable des soins de santé et de la vaccination, ou l'expansion majeure de l'enseignement primaire [5]. Néanmoins, elle n'est pas parvenue à améliorer de façon durable l'accès aux services de base et les conditions de vie de millions d'Afghans en situation d'extrême pauvreté. Dans un récent rapport, le SIGAR (*Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction*), une agence indépendante du Congrès américain, a reconnu l'échec de la stratégie de stabilisation en Afghanistan [6]. En partant de l'hypothèse que des efforts massifs tournés vers le développement et la reconstruction suffiraient à susciter l'adhésion populaire et à passer au-dessus des obstacles inhérents à la gouvernance afghane, la coalition a négligé les causes profondes de l'insécurité et de la pauvreté [7]. Actuellement, 6,3 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire et de protection (soit presque le double par rapport à l'année précédente), dont 3,7 millions d'une aide d'urgence, et 2,6 millions de personnes n'ont pas accès aux services essentiels de base [8].

[1] MSF, *Humanitarian aid and military intervention don't mix*, November 2001.

[2] GHA, *Afghanistan: Tracking major resource flows 2002-2010*, Briefing note, January 2011.

[3] Processus porté par les Etats-Unis visant à reconstruire des institutions stables et de (re)légitimer l'Etat sur son territoire, sur le modèle occidental.

[4] Coalition de pays volontaires emmenée par les Etats-Unis, créée avec l'autorisation des Nations-Unies, et placée sous le commandement de l'OTAN en 2003. La FIAS s'est retirée du pays en décembre 2014, plaçant officiellement l'Afghanistan dans une phase post-conflit. Cela n'a pas empêché les conflits internes entre les différents acteurs de s'intensifier. IRIS, *Politisation de l'action humanitaire en Afghanistan depuis 2001 : stratégie inefficace et dégradation de l'environnement de travail des ONG*, Note d'analyse, février 2016.

[5] ACBAR, *Falling short: Aid effectiveness in Afghanistan*, ACBAR Advocacy Series, March 2008.

[6] SIGAR (Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction), "Stabilization : Lessons learned from the U.S. experience in Afghanistan", Report, May 2018.

[7] Action contre la Faim, *Afghanistan: Back to the reality of needs*, ACF Report, September 2014.

[8] OCHA, *Humanitarian Needs Overview 2019, Afghanistan*, November 2018.

Sur le plan sécuritaire, la situation est également loin d'être stabilisée. Malgré les actuelles négociations pour un nouvel accord de paix, les affrontements entre les groupes armés (les talibans ainsi que l'Etat Islamique, dans une moindre mesure) et les forces gouvernementales soutenues par l'OTAN se poursuivent et continuent à faire de nombreuses victimes civiles. A ce jour, 17 millions d'Afghan vivent encore dans des zones de conflits, et plusieurs districts dans 16 des 34 provinces du pays sont encore sous contrôle de groupes militants [9]. L'année 2018 a été la plus meurtrière, avec 3 804 civils tués et 7 189 blessés, dont 24% sont attribués aux forces pro-gouvernementales (y compris les troupes internationales) [10]. Cette situation sécuritaire chaotique et imprévisible, combinée à une grave sécheresse, a provoqué le déplacement de plus de 550 000 personnes rien qu'en 2018 [11].

On constate d'abord que la prévalence des dépenses sécuritaires et militaires, qui représentaient 90% des fonds entre 2002 et 2009, s'est faite au détriment de l'aide publique au développement (APD), qui représentait seulement 9,4% (soit 26,7 milliards) des fonds sur la même période [12]. La prévalence des objectifs sécuritaires s'est aussi retrouvée dans la façon dont les Etats de la coalition ont orienté l'aide au développement pour répondre à leurs objectifs politiques. L'APD était vue comme un outil incontournable de la stratégie de stabilisation, devant appuyer le processus de reconstruction et de consolidation des institutions détruites, afin d'enclencher le développement social et économique et d'aider l'Autorité intérimaire afghane à rétablir son autorité sur l'ensemble du territoire [13]. Il est important de noter que jusqu'à l'adoption d'un cadre de transfert de responsabilité vers l'Etat afghan à partir de 2012, seulement 23% de l'APD transitait par le gouvernement afghan [14]. Les 77% restant étaient gérés par les bailleurs, d'où les niveaux de politisation importants. Certaines grandes agences de développement comme DFID (Royaume-Uni) ou USAID (Etats-Unis) ont ouvertement orientés leurs programmes autour de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique [15].

Sur le terrain, cela s'est notamment traduit par une affectation des fonds dans des zones stratégiques pour les forces armées, selon des critères sécuritaires plutôt que sur une évaluation des besoins [16]. Les programmes de reconstruction et l'aide d'urgence étaient principalement destinés aux régions où les forces armées étaient présentes, majoritairement au sud-est dans les provinces d'Helmand, d'Uruzgan ou de Kandahar. Les régions du nord, du centre et de l'ouest du pays (par exemple les provinces de Daikundi ou de Takhar) ont bénéficié de moins de fonds en raison de conditions de sécurité plus permissives, malgré des

[9] ACLED, *Afghanistan: Summary of Political Violence and Protest*, January 2018.

[10] UNAMA, *Afghanistan Annual Report on Protection of Civilians in Armed Conflict*, 2018.

[11] OCHA, *Humanitarian Needs Overview 2019, Afghanistan*, op.cit.

[12] GHA, *Afghanistan: Tracking major resource flows 2002-2010*, op.cit.

[13] ACBAR, *Falling short: Aid effectiveness in Afghanistan*, op.cit.

[14] On peut distinguer deux phases : avant 2012-2014, l'aide provenait et était gérée presque exclusivement par la coalition internationale. Après le TMAF de Tokyo en 2012, la gestion de l'aide et la fourniture des services de base ont été progressivement transférées sous la responsabilité du gouvernement. Action contre la Faim, *Afghanistan: Where humanitarian concerns do not match international action*, ACF Report, August 2016.

[15] DFID Afghanistan, "Operational Plan 2011- 2015", updated in June 2012.

[16] ACF, *Afghanistan: Back to the reality of needs*, op.cit.

besoins humanitaires et de développement tout aussi importants (insécurité alimentaire chronique, sécheresse, inondations) [17]. Cette identification des zones sur la base de critères sécuritaires a entraîné des disparités régionales, et dans certains cas, alimenté des conflits locaux [18]. Comme le suggèrent certains témoignages d'un rapport du Centre International Feinstein, certaines populations ont délibérément menacé de se rebeller et répandu des rumeurs sur la présence d'insurgés sur leurs terres pour pouvoir bénéficier elles aussi de projets de développement et d'assistance humanitaire [19]. En générant de l'instabilité supplémentaire dans certaines zones, l'orientation non-respectueuse des principes d'efficacité, et notamment du principe qui consiste à « ne pas nuire » (*do no harm*) [20], s'est avérée contreproductive.

Les organisations internationales et les ONG présentes en Afghanistan furent aussi impactées. Si elles ont vu leurs budgets augmenter de façon considérable en l'espace de quelques années (le montant de l'APD est passé de 410 millions de dollars par an en 2001, à presque 7 milliards de dollars en 2011 [21]), beaucoup ont subi des pressions de la part des gouvernements des Etats bailleurs qui ont conditionné leurs financements à une collaboration étroite avec les armées, et à un partage d'informations régulier. En 2003, levant tout équivoque possible, le directeur de l'USAID déclarait par exemple : « Les ONG doivent obtenir de meilleurs résultats et mieux promouvoir les objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis, ou bien nous trouverons de nouveaux partenaires » [22]. Certaines ONG élevèrent la voix contre cette politisation de l'aide, refusant de franchir leurs lignes rouges, afin de maintenir leur neutralité et garantir l'efficacité de l'aide et l'accès aux populations. Ce fut le cas de l'ONG Caritas qui refusa 12,9 millions de dollars pour ne pas avoir à coopérer avec l'armée allemande [23], ou d'Action contre la Faim qui prit la décision de ne pas accepter de financements du gouvernement américain, y compris jusqu'à aujourd'hui.

2. L'action humanitaire à la conquête des cœurs et des esprits

Dans le cadre de la stratégie de stabilisation, certaines forces armées de la coalition ont développé des activités civilo-militaires dans le but de « gagner les cœurs et les esprits » [24]. Elles devaient permettre de renforcer la confiance des populations pour les rallier à leur cause, faciliter la collecte de renseignements et atténuer la perception globalement très négative des opérations militaires, souvent meurtrières pour les civils [25]. Cette militarisation de l'aide a eu de graves répercussions sur la sécurité des populations bénéficiaires et des humanitaires, ainsi que sur l'accès humanitaire [26].

[17] Oxfam International, *Quick Impact, Quick Collapse: The Dangers of Militarized Aid in Afghanistan*, NGOs Joint statement, January 2010.

[18] *Ibid.*

[19] Feinstein Paul, Wilder Andrew, *Winning hearts and minds ? Examining the relationship between Aid and Security in Afghanistan*, Feinstein International Center, January 2012..

[20] International Crisis Group, *Aid and Conflict in Afghanistan*, Asia Report N°210, 4 August 2011.

[21] Banque Mondiale, "Afghanistan : Aide publique au développement nette reçue", 1990-2017. Consulté le 7 juin 2019.

[22] IRIS, *Politisation de l'action humanitaire en Afghanistan depuis 2001 : stratégie inefficace et dégradation de l'environnement de travail des ONG*, *op.cit.*

[23] *Ibid.*

[24] L'expression de « *win hearts and minds* » vient d'une déclaration du président Lyndon B. Johnson pendant la guerre au Vietnam, qui déclara que « la victoire finale dépendra des cœurs et des esprits des gens qui vivent là-bas ». Cette idée fut reprise par Barack Obama en 2007 à propos de l'Afghanistan : « une campagne contre l'extrémisme ne se gagne par uniquement par les balles et les bombes ». ICRC, Williamson, Jamie A., "L'aide humanitaire utilisée pour 'gagner les cœurs et les esprits': un échec coûteux ?", publié dans la Revue Internationale de la Croix Rouge, Vol. 93, N°884, décembre 2011, pp. 1035-1061.

[25] Feinstein Paul, Wilder Andrew, *Winning hearts and minds ? Examining the relationship between Aid and Security in Afghanistan*, *op.cit.*

Les activités civilo-militaires étaient réalisées par les Equipes Provinciales de Reconstruction (EPR), des structures civilo-militaires lancées par les Etats-Unis en 2002, et placées sous la coordination de la FIAS. Les EPR devaient permettre d'étendre l'autorité du gouvernement central à l'extérieur de Kaboul, dans le cadre de la stratégie de stabilisation. Les militaires, qui représentaient 90% du personnel des EPR, ont mis en place des activités à caractère humanitaire (comme des distributions de médicaments, de nourriture, de kits scolaires, de vêtement, de soins gratuits...) et des projets de développement à impact rapide, appelés QIPs ('*Quick Impact Projects*'), souvent dans la construction ou réhabilitation d'infrastructures (écoles, routes, ponts, hôpitaux...). Ces QIPs étaient vus comme le gage d'un développement économique, censé dissuader les communautés de rejoindre les rangs des insurgés et contribuer ainsi à la consolidation des institutions afghanes sur le long terme.

Conçus dans une exigence de résultats immédiats et visibles, les QIPs furent parfois controversés et critiqués par les acteurs humanitaires pour leur manque d'efficacité et de prise en compte des besoins réels des afghans [27]. Pour identifier les besoins prioritaires, les officiers pouvaient se contenter d'une rencontre avec le chef du village, sans vérifier les informations recueillies ni consulter la communauté concernée, excluant de facto les personnes aux besoins spécifiques comme les femmes ou certaines minorités ethniques [28]. De plus, ne disposant pas de systèmes de surveillance et d'évaluation appropriés, les EPR manquaient de capacités pour mesurer l'efficacité des projets et leurs conséquences indésirables. En outre, faute d'équipes civiles qualifiées et expérimentées, les QIPs pouvaient être de faible qualité [29]. Par exemple, des habitants de la province de Kapisa se plaignirent que les eaux usagées des latrines d'une école construite par une EPR se déversaient dans l'eau du ruisseau utilisée par la communauté. Une autre école fut construite sans mur porteur, et dû être évacuée pour des raisons de sécurité. Un autre exemple concerne du matériel médical trop volumineux qui fut livré dans un hôpital. Le personnel dut abattre un mur pour le faire rentrer, avant de constater que le matériel était déficient, et inutilisable [30].

Par ailleurs, associer intervention militaire et activités similaires à celles des humanitaires et des acteurs de développement a fortement nui à la mise en œuvre des principes humanitaires, générant une confusion entre les mandats et réduisant l'accès aux populations [31]. Les ONG virent la confiance et la collaboration existantes avec certaines communautés locales se dégrader, après des années de présence. ACF refusa de s'inscrire dans une logique de collaboration avec l'armée, préférant assurer son propre accès humanitaire et travailler sur son acceptation auprès des populations, considérant que le rôle des militaires doit s'en tenir à la sécurisation et ne pas empiéter sur l'aide [32]. Une aide délivrée par les militaires n'est pas une « aide humanitaire », qui doit avoir un caractère civil et être basée exclusivement sur des critères de besoins et de

[26] Action contre la Faim, *Afghanistan : 5 ans après la chute des Talibans, où en sont les Afghans?*, Communiqué de Presse, octobre 2006..

[27] Fishstein Paul, Wilder Andrew, *Winning hearts and minds? Examining the relationship between Aid and Security in Afghanistan*, op.cit.

[28] GRIP, *Militarisation de l'action humanitaire en Afghanistan*, Note d'analyse, Mai 2005.

[29] Oxfam International, *Quick Impact, Quick Collapse: The Dangers of Militarized Aid in Afghanistan*, op.cit.

[30] Secretary Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), "Quarterly Report to US Congress," October 30, 2009.

[31] Fishstein Paul, Wilder Andrew, *Winning hearts and minds? Examining the relationship between Aid and Security in Afghanistan*, op.cit.

[32] Action contre la Faim, *Il y a une instrumentalisation dangereuse de l'aide en Afghanistan*, 19 juin 2009.

solidarité. Les ONG dénoncèrent aussi le manque de concertation avec les autres acteurs, qui entraîna parfois des situations complexes. Par exemple en 2003, sans consultation préalable, une EPR installa un centre de santé à Mazar-i-Sharif, alors même que l'ONG Save the Children opérait déjà dans un centre de santé juste en face de ce dernier [33]. N'étant plus perçues comme neutres, beaucoup d'ONG ont vu leur acceptation diminuer et ont perdu leur capacité à négocier l'accès aux populations avec les insurgés.

La confusion des mandats liée aux activités civilo-militaires par certains acteurs a aussi mis en danger la sécurité physique des travailleurs humanitaires et des populations bénéficiaires de l'aide qui, assimilés aux forces de la coalition, sont devenus des cibles pour les insurgés. Cette assimilation a eu un coût sécuritaire très important. On constate en effet une corrélation très nette entre le nombre d'incidents à l'encontre des humanitaires et la militarisation de l'aide suite à l'intervention de la coalition. Le nombre d'humanitaires tués ou blessés par des attaques est passé de 9 par an en 2000 (et seulement un en 1999), à 166 en 2013 et 127 en 2014 [34]. A partir du retrait d'une partie des forces de la FIAS en 2014, ce chiffre a progressivement diminué [35]. L'aide médicale a été particulièrement touchée, avec des attaques répétées contre des structures de soins et l'enlèvement de personnel, particulièrement dans les provinces de Nangarhar, Helmand et Kandahar, privant des populations de l'accès aux soins. En 2017, les parties au conflit ont mené au moins 66 attaques contre des installations et du personnel médicaux, dont au moins cinq incidents qui ont entravé l'accès aux soins ou entraîné la fermeture forcée totale des installations médicales [36].

De plus, certaines pratiques comme les activités de collecte de renseignements des militaires ont fait peser un risque sécuritaire important sur les populations. En 2004, les ONG ont ainsi découvert que l'armée américaine distribuait des tracts à la frontière du Pakistan appelant à collaborer avec les militaires en donnant des informations sur les Talibans (emplacement d'explosifs, déplacements...), en échange d'une poursuite de l'aide humanitaire [37]. En effet, les militaires étaient autorisés à se servir de l'aide humanitaire comme monnaie d'échange, en offrant des récompenses (nourriture, cash...) pour obtenir des renseignements de la part des civils. Ceux qui acceptaient de collaborer avec les forces étrangères pouvaient être pris à parti par les insurgés et se retrouvaient exposés à des représailles [38].

Face à ces violations systématiques des principes fondamentaux devant guider l'action humanitaire, beaucoup d'ONG, dont ACF, ont refusé de participer aux opérations civilo-militaires et se sont tenues à distance des EPR. En 2003, à la suite d'une attaque à l'explosif contre un bureau d'ACF à Kandahar et un bâtiment des Nations-Unies à Mazar-i-Sharif, ACF et treize autres ONG dénoncèrent publiquement les risques de la politisation et émirent des recommandations pour garantir une distinction nette entre les mandats dans le respect du droit humanitaire, notamment par le port d'un uniforme et le déplacement en

[33] Save the Children UK, *Provincial Reconstruction Teams and Humanitarian-Military Relations in Afghanistan*, Report, 2004.

[34] The Aid Worker Security Database, "Afghanistan, 1997-present". Consulté le 11 juin 2019.

[35] Il reste quand même important, avec 46 humanitaires tués ou blessés en 2018. *Ibid.*

[36] ACBAR, *Violence on the front line: Attacks on Health Care in 2017*, Report, May 2018.

[37] GRIP, *Militarisation de l'action humanitaire en Afghanistan*, op.cit.

[38] Action contre la Faim, *Il y a une instrumentalisation dangereuse de l'aide en Afghanistan*, op. cit.

véhicules identifiables. D'autres ONG choisirent une voie plus radicale, comme MSF qui suspendit toutes ses activités dans le pays en 2004, après l'assassinat revendiqué par les talibans de 5 de ses volontaires dans le nord-ouest du pays [39]. En revanche, les ONG qui transigèrent sur leurs principes en acceptant d'être financées par les EPR contribuèrent indirectement à renforcer le sentiment de confusion générale [40].

CONCLUSION :

Avec l'adoption du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo (TMAF) en 2012, puis la Conférence de Londres en 2014, les Etats bailleurs ont décidé de transférer progressivement à l'État afghan la responsabilité de l'aide et de la prestation des services sociaux, marquant un tournant politique vers plus de renforcement de la gouvernance, et moins de présence militaire. Mais le manque d'accompagnement dans ce transfert de responsabilités, couplé aux fragilités existantes de l'État afghan, donnèrent lieu à une nouvelle forme de politisation de l'aide, marquée une fois de plus par le manque d'approche centrée sur les besoins des populations et leur appropriation [41].

Tristement, l'Afghanistan est devenu un exemple d'échec en matière d'intervention étrangère, rappelant qu'une aide détournée par certains acteurs de son objectif principal, non dirigée vers les populations, n'est pas efficace et ne permet pas de répondre à la pauvreté et à l'insécurité, peu importe les montants versés [42]. Au contraire, sa politisation réduit l'espace humanitaire et entraîne des répercussions sécuritaires sur les populations et les humanitaires. En outre, la perception négative et la méfiance envers les acteurs internationaux et les autorités sont susceptibles d'offrir un terreau fertile de recrutement aux insurgés.



[39] MSF, "Afghanistan : L'humanitaire « assassiné »", Communiqué de presse, juillet 2004.

[40] Saillard, Laurent, "Aid Delivery in Afghanistan: Are military forces really responsible for the deterioration of humanitarian space?", Professionals in Humanitarian Assistance and protection, 5 November 2013.

[41] Action contre la Faim, *Afghanistan: Where humanitarian concerns do not match international action*, op.cit.

[42] *Ibid.*

II. Aide internationale au Sahel : la répétition des erreurs du passé ?

Transition

En 2011, le CICR demandait à la communauté internationale de tenir compte de ses erreurs en Afghanistan dans les situations futures, en assurant un ciblage en fonction des besoins pour tous les programmes d'aide et en garantissant une distinction nette entre l'aide humanitaire d'une part, et les objectifs stratégiques et militaires d'autres part [43]. Pourtant, les ONG alertent depuis plusieurs années sur le contexte de politisation croissante de l'aide pour le Sahel par les acteurs politiques et militaires, ainsi que sur le nombre croissant d'obstacles au respect des principes humanitaires, et les possibles conséquences sur leur capacité à répondre aux besoins et à protéger les populations.

1. Le développement au Sahel à l'aune de l'agenda politique des bailleurs

Le Sahel [44] est l'une des régions les plus vulnérables au monde, confrontée à une crise humanitaire exceptionnelle depuis plusieurs années. Les habitants de la région sont parmi les plus pauvres de la planète. Ils font face à une insécurité alimentaire et nutritionnelle chroniques et à des crises alimentaires récurrentes, qui s'expliquent par des facteurs à la fois structurels (pauvreté, croissance démographique non soutenue par une croissance économique proportionnelle, faiblesse de la gouvernance...) et conjoncturels (changement climatique, insécurité) [45]. Une grande partie de la population n'a pas accès aux services de base [46]. Au total, 22,4 millions de personnes ont besoin d'une assistance immédiate, 9,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, et 5,1 millions d'enfants sont atteints de malnutrition aiguë sévère [47], forme la plus grave de malnutrition pouvant entraîner la mort. La réponse actuelle qui représente 6,3 milliards d'euros par an est loin de couvrir les besoins, estimés par l'ONU à 42 milliards d'euros par an [48].

Le Sahel est aussi frappé par une insécurité grandissante, marquée par la multiplication de groupes armés, des milices et des forces armées nationales et internationales. Depuis l'insurrection dans le Nord du Mali en 2012 (Tombouctou, Gao et Kidal), elle n'a cessé de s'étendre dans le reste du pays et aux pays voisins, en particulier au Burkina Faso et au Niger. Ces derniers mois, l'insécurité a atteint des niveaux sans précédent. Entre novembre 2018 et mars 2019, le nombre de civils tués ou blessés a augmenté de 7000% au Burkina Faso, de 500% au Niger, et de 300% au Mali par rapport à la même période l'an passé [49].

[43] ICRC, Williamson, Jamie A., *L'aide humanitaire utilisée pour 'gagner les coeurs et les esprits': un échec coûteux ?*, publié dans la Revue Internationale de la Croix Rouge, Vol. 93, N°884, décembre 2011, pp. 1035-1061.

[44] Géographiquement, le Sahel est la zone du continent africain située au sud du Sahara, entre l'Atlantique et la mer rouge, couvrant le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Soudan. Les besoins mentionnés dans cette note d'analyse se concentrent sur les pays membres du G5 Sahel, à savoir la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

[45] FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018. Building climate resilience for food security and nutrition*, Rome, FAO, 2018.

[46] ACF, Oxfam, Save the Children, "Sahel: Priorité à la résilience et au développement", Note d'information inter-ONG, décembre 2018.

[47] OCHA, Sahel Regional Dashboard, 2019.

[48] OCHA, « Aggravation sans précédent de la situation dans le Sahel ; l'ONU sonne l'alarme », Communiqué de presse, 8 mai 2019.

[49] ACLED, *Political Violence Skyrockets in the Sahel According to Latest ACLED Data*, March 2019.

Le mois d'avril a enregistré plus de 150 incidents violents dans les trois pays, qui ont fait plus de 300 morts [50]. Nourrie par la faiblesse des Etats et de leur gouvernance, la violence au Sahel a été parfois exacerbée par une réponse excessive ou inadaptée des forces armées dans la lutte contre le terrorisme, à l'origine de nombreuses pertes civiles [51]. En outre, certaines mesures sécuritaires de restriction de circulation, comme l'interdiction des motos et des picks-up dans la région du Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso), ont notamment impacté les circuits économiques locaux, privant certaines populations civiles d'une partie de leurs moyens d'existence [52].

Les violences et les opérations militaires entraînent également de nombreux déplacements forcés. Au total, cinq fois plus de personnes ont été forcées de quitter leur foyer au cours des 12 derniers mois [53]. Le Sahel compte actuellement 1,2 millions de réfugiés et 3 millions de déplacés internes [54]. L'insécurité aggrave des besoins humanitaires déjà considérables, les civils étant les principales victimes de la violence. En 2019, 5,1 millions de personnes auront besoin d'une aide d'urgence (dont 3,2 millions au Mali, 1,2 million au Burkina Faso et 700 000 dans l'ouest du Niger) [55].

Cet état des lieux alarmant place le Sahel au cœur des enjeux internationaux, en particulier pour l'Union Européenne (UE) et ses États membres, principaux donateurs dans la région avec 8 milliards d'euros versés pour la période 2014-2020, dont la moitié provient des institutions européennes [56]. A la conférence de Nouakchott en décembre 2018, la France et l'UE se sont engagées à verser 1,3 milliards d'euros pour soutenir le Programme d'investissements prioritaires (PIP) [57] des pays du G5 Sahel [58] (respectivement 220 millions d'euros et 122 millions d'euros) [59]. Récemment, Florence Parly, la ministre de la Défense en France, rappelait que « parce que la paix sur le continent africain et la sécurité de l'Europe sont intimement liées, la poursuite de la lutte contre le terrorisme au Sahel est l'affaire de tous » [60].

Partant du postulat que la stabilisation du Sahel ne peut se faire qu'en mettant en place une bonne gouvernance et en créant des perspectives économiques durables pour les populations, les réponses internationale et régionale à la crise s'articulent autour d'une approche liant étroitement les objectifs sécuritaires aux objectifs de développement. Depuis 2016, la « paix » est une dimension supplémentaire de

[50] OCHA, « Aggravation sans précédent de la situation dans le Sahel ; l'ONU sonne l'alarme », *op.cit.*

[51] Human Rights Watch, « Nous avons retrouvé leurs corps plus tard ce jour-là » : Atrocités commises par les islamistes armés et par les forces de sécurité dans la région du Sahel au Burkina Faso, Rapport, 22 mars 2019.

[52] Institute for Security Studies (ISS), *Cost of counter-terrorism for civilians in Liptako-Gourma*, ISS Research report, February 2019.

[53] OCHA, Burkina Faso, Mali, Niger : Aperçu humanitaire, 11 juin 2019.

[54] OCHA, Sahel Regional Dashboard, 2019.

[55] OCHA, Burkina Faso, Mali, Niger : Aperçu humanitaire, *op.cit.*

[56] *Le Monde*, "L'UE inquiète face à la forte dégradation sécuritaire au Sahel", 15 mai 2019.

[57] Le PIP a été adopté en 2016 par les pays du G5 Sahel, et dispose d'un portefeuille de 40 projets. Il vise à mutualiser les moyens des pays membres pour développer et sécuriser la région. Il est essentiellement axé sur la défense et la sécurité, la gouvernance, les infrastructures, la résilience et le développement humain.

[58] Le G5 Sahel a été créé en 2014 par la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad pour coordonner leurs actions pour mieux répondre aux enjeux de sécurité dans la région et créer les conditions propices au développement.

[59] *La Tribune*, "G5 Sahel : L'UE et la France mobilisent 1,3 milliard d'euros pour les projets prioritaires de développement", 7 décembre 2018.

[60] Assemblée Nationale, Réponse de Mme Florence Parly, ministre des armées à une question au gouvernement à l'Assemblée nationale, Paris, 14 mai 2019.

l'approche visant à renforcer l'intégration des objectifs humanitaires et de développement dans la réponse aux crises, logique similaire à l'approche intégrée mise en place en Afghanistan. Cette approche dite du « Triple Nexus » (Humanitaire-Développement-Paix) est l'occasion d'accroître la cohérence entre les agendas humanitaires, de développement et de paix et offre la possibilité d'améliorer la protection des personnes touchées par la violence et de renforcer la durabilité de l'aide fournie. Néanmoins, certaines ONG s'inquiètent de la tendance à la politisation de l'aide qui en découle. Bien que la coexistence et la convergence de ces agendas ne soient pas nouvelles, les financements pour le développement sont de plus en plus corrélés à des objectifs sécuritaires (comme ce fut le cas en Afghanistan) et migratoires. L'un des principaux problèmes est qu'il n'existe pas de définition claire de ce que signifie la composante « paix » dans le contexte du Triple Nexus, ce qui conduit certains donateurs à s'y référer à travers des « activités liées à la sécurité et à la stabilisation » plutôt que de consolidation de la paix ("peacebuilding").

A titre d'exemple, l'opérateur de l'aide française Expertise France a lancé en janvier 2017 un programme d'une durée de 4 ans destiné à lutter contre « le développement d'une menace terroriste à l'échelle régionale et l'augmentation des flux de migrants ouest-africains traversant le territoire malien pour atteindre les rives de la Méditerranée » [61]. Intitulé "Programme d'appui au renforcement de la sécurité" (PARSEC) [62], ce projet vise d'une part à renforcer la présence effective des services de sécurité Maliens (forces de défense nationales, forces de sécurité intérieures, justice, administration) dans les régions de Mopti et Gao, et d'autre part à améliorer la gestion des zones transfrontalières avec le Burkina Faso et le Niger pour « lutter efficacement contre la migration irrégulière, les trafics divers et les agissements des groupes armés et terroristes ». Les activités comprennent la formation des forces de sécurité, la réhabilitation de postes-frontières et la fourniture d'équipements de sécurité et d'outils de communication. Ce projet pilote de 29 millions d'euros se félicite de faire la promotion d'une approche intégrée pour répondre simultanément aux enjeux sécuritaires et migratoires, et a vocation à être répliqué en cas de succès [63]. Autant de fonds issus de l'aide publique au développement qui ne sont pas investis dans les services essentiels pour les populations de ces zones. A ce titre, il paraît également important de rappeler l'impact de la réforme des critères du Comité d'Aide au développement (CAD) de l'OCDE en 2016, qui a permis d'inclure les coûts liés à la prévention de l'extrémisme violent et de la formation du personnel militaire dans la comptabilisation de l'APD, augmentant le risque que ces fonds, initialement destinés aux services de base, soient utilisés pour financer des activités sécuritaires [64].

De même, l'Alliance Sahel, plateforme de coordination des financements de douze bailleurs lancée en 2017 à l'initiative de la France, l'Allemagne et l'UE pour venir appuyer les efforts des pays du G5 Sahel en termes de développement, soulève quelques inquiétudes [65]. Suite à l'intégration d'un 6ème pilier « sécurité intérieure » à sa stratégie, les ONG craignent en effet une politisation voire un détournement des fonds

[61] Fiche d'action du programme PARSEC : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/t05-eutf-sah-ml-2016_fr.pdf (accédé le 25 juin 2019).

[62] Expertise France : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=404281> (accédé le 25 juin 2019).

[63] Fiche d'action du programme PARSEC : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/t05-eutf-sah-ml-2016_fr.pdf (accédé le 25 juin 2019)

[64] Coopération Sud, *Aide Publique au Développement : Projet de Loi Finance 2017*, 2016.

[65] L'Alliance Sahel regroupe actuellement 12 bailleurs (dont la France, l'Allemagne, l'UE, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, ou encore le Programme des Nations-Unies pour le développement) et possède un portefeuille de 680 projets, pour un montant total de 9 milliards d'€.

destinés à financer le développement.

La prévalence du discours sécuritaire se répercute aussi sur les montants alloués au développement (comprenant l'aide programmée, l'aide d'urgence et l'aide alimentaire). Par exemple, la France a considérablement augmenté ses dépenses militaires allouées au Sahel où elle est très engagée depuis 2013 (4500 hommes au total pour l'opération Barkhane [66]). En 2014, la France a dépensé plus de 241 millions de dollars en aide bilatérale, 190 millions de dollars de contributions au système multilatéral et 652,9 millions de dollars en interventions militaires [67]. La France a donc davantage dépensé en matière de « sécurisation » (60%) qu'en matière de développement (40%). Par rapport à l'effort total de la communauté internationale en faveur du Sahel, la France a contribué en 2014 à 11% de l'aide au développement et à 45% de l'effort militaire [68].

2. Les dangers de la militarisation grandissante

Par ailleurs, la perception de neutralité et d'indépendance des acteurs humanitaires est de plus en plus menacée par la militarisation croissante de l'action humanitaire. Dans un contexte marqué par l'intensification des violences et un certain nombre de violations présumées du Droit International Humanitaire dans la conduite des hostilités par les parties au conflit, une assimilation des acteurs humanitaires à certaines des parties au conflit pourraient engendrer des difficultés d'accès dans plusieurs zones, particulièrement au nord et au centre du Mali, avec des conséquences sur la délivrance de l'assistance humanitaire. Dans les zones de conflit, la sécurité des personnels humanitaires dépend de leur perception et de leur acceptation au sein des communautés, qui leur permet de négocier des garanties d'accès ; la perception d'une assimilation aux forces armées quelles qu'elles soient, pourraient donc être extrêmement dommageable.

Cette militarisation est visible notamment à travers la multiplication des opérations à caractère humanitaire et projets de développement « à impact rapide », également appelés QIPs, par les forces de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies au Mali (MINUSMA) et de l'opération Barkhane. La logique est la même que celles des QIPs en Afghanistan : au-delà du volet social, le but recherché par les militaires est de gagner les cœurs et les esprits et de mieux se faire accepter par les populations, afin d'éviter qu'elles ne rejoignent les rangs des groupes armés ou qu'elles ne fournissent des informations. Dans le cadre de leur mandat, les militaires sont ainsi amenés à « accompagner des projets de développement et apporter une assistance médicale aux populations », dans le but de renforcer le dialogue civilo-militaire, de « promouvoir l'acceptation de la force par les populations » et de « contribuer indirectement à l'efficacité des

[66] A ce sujet, voir le Nouveau cadre de partenariat en matière de migration (2016), la Stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité (2016), et le Consensus européen pour le développement (2017). ACF, "Sahel : Pour une nouvelle approche du développement", mai 2018.

[67] FERDI, *Les dépenses militaires et l'aide au développement au Sahel : quel équilibre? Comparaison entre les budgets des opérations militaires menées au Sahel et les financements alloués au développement*, Working Paper 174, Novembre 2016.

[68] *Ibid.*

opérations militaires qui visent à contribuer au retour de la sécurité » [69]. Le personnel du Service de santé des Armées (SSA), qui représente 5% des effectifs de Barkhane au Mali, propose systématiquement des aides médicales gratuites aux populations [70]. Ces aides ne sont pas durables, ne s'insèrent pas dans les systèmes de santé des Etats, et relèvent normalement du mandat des humanitaires et non de celui des militaires.

Les QIPs des militaires ont pour objectif de renforcer la confiance des populations en développant des projets permettant d'obtenir des résultats visibles rapidement. Il s'agit souvent de projets d'infrastructures limités pour faciliter l'accès à l'eau potable, aux soins et à l'éducation (construction ou rénovation d'écoles, distribution de médicaments...) [71]. En avril 2018, la MINUSMA a par exemple soutenu deux projets portant sur la réhabilitation d'un point d'eau et sur la transformation des déchets plastiques aux populations de Tacharane à Gao, zone dans laquelle Action Contre la Faim a des activités similaires [72]. En 2018, ce sont près de 70 projets civilo-militaires qui ont été menés par Barkhane au profit de la population, dont 23 dans la région Liptako Gourma [73]. Ces QIPs ne respectent pas la séparation sectorielle et géographique demandée par les ONG et actée par l'Equipe Humanitaire Pays et le Groupe Technique d'Aide au Développement (GTAH). De même, ils ne respectent pas les lignes directrices des Opérations de Maintien de la Paix qui demandent d'éviter la duplication [74]. S'ils veulent faire des QIPs, les militaires doivent les réorienter sur des projets d'infrastructures publiques que les humanitaires ne couvrent pas. En outre, la supposition selon laquelle les QIPs permettraient aux militaires de se faire mieux accepter reste à démontrer [75].

Par ailleurs, le mélange des genres a des répercussions sur la sécurité des humanitaires et des populations bénéficiant de l'aide, à cause du risque d'assimilation. Ce risque est d'autant plus grand que les militaires sont la cible principale des groupes armés, y compris les équipes médicales. La MINUSMA est la mission de l'ONU la plus attaquée au monde. Le Sahel est ainsi devenu un terrain miné pour les humanitaires, en particulier au Nord du Mali, qui font de plus en plus l'objet d'enlèvements, de braquages, d'assassinats, ainsi que d'interrogatoires visant à s'assurer qu'ils ne soutiennent pas l'une des parties au conflit. L'utilisation de véhicules banalisés par les armées ou le recours à des escortes armées par certaines agences humanitaires pour sécuriser les convois humanitaires constituent des risques supplémentaires [76]. Cette confusion entre humanitaires et militaires est susceptible de détruire le capital de confiance obtenu par les humanitaires auprès des populations.

[69] Ministère des Armées, *Opération Barkhane*, Dossier de presse, février 2019.

[70] En 2017, 200 personnes du Service de santé des Armées (SSA) étaient déployées au Mali, soit 5% de effectifs de Barkhane.

[71] ONU, Politique du département des opérations de maintien de la paix et du département de l'appui aux missions sur les projets à effet rapide, approuvée le en février 2007 et modifiée en janvier 2013.

[72] MINUSMA, "Gao : Le contingent néerlandais de la force de la MINUSMA et la police onusienne soutiennent deux projets communautaires à Tacharane", 27 avril 2018.

[73] Ministère des Armées, *Opération Barkhane*, *op.cit.*

[74] « Les priorités des projets à effet rapide tiendront compte des objectifs prioritaires fixés dans les programmes humanitaires et des Nations Unies et éviteront de faire double emploi avec eux ou de les entraver. » paragraphe 12 des *Lignes Directrices sur les Projets à Effet Rapide*, Département des Opérations de Maintien de la Paix, octobre 2017.

[75] MSF, *Terrain risqué : Action Humanitaire en péril au Mali*, Etude de cas, mai 2017.

[76] *Ibid.*

Les populations bénéficiaires des programmes d'aide des militaires s'exposent aussi aux représailles des groupes armés. Ainsi, dans un article du Monde paru en mai dernier, un villageois alertait sur les conséquences des opérations civilo-militaires pour les habitants suite à un passage des équipes de santé de Barkhane, disant qu'ils risquaient « de payer le prix de [leur] soutien aux forces antiterroristes » [77]. Quelques jours après cet entretien, son village fut attaqué par des hommes armés.

CONCLUSION :

A l'aune des risques liés à un contexte de politisation croissante de l'aide par les acteurs militaires et politiques au Sahel, une réflexion sur l'efficacité de l'aide et une action concertée entre tous les acteurs impliqués dans la région semblent nécessaires. Pour éviter de reproduire les erreurs commises en Afghanistan, où des milliards de dollars d'aide ont été dépensés pour un bilan plus que mitigé et de lourdes conséquences sur les capacités d'accès des organisations humanitaires aux populations vulnérables, les différents acteurs impliqués au Sahel doivent réagir immédiatement afin de garantir le respect inconditionnel du Droit International Humanitaire ainsi qu'une distinction claire entre les interventions humanitaires et de développement d'une part, et les questions sécuritaires et de migration d'autre part. En outre, soutenir le développement au Sahel ne doit pas consister uniquement à traiter les conséquences mais doit aussi agir sur les causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité, en incluant les populations et les sociétés civiles dans les décisions les concernant [78].



[77] *Le Monde*, "Au cœur de la guerre antiterroriste avec les soldats de la force « Barkhane »", 28 mai 2019.

[78] ACF, Oxfam, Save the Children, "Sahel: Priorité à la résilience et au développement", *op.cit.*

RECOMMANDATIONS

A toutes les parties :

- Tous les acteurs doivent tirer les leçons des défis similaires liés aux interventions étrangères dans d'autres contextes de crise ou de conflit, tels que l'Afghanistan.
- Veiller à ce que la protection des populations soit au cœur de toutes les stratégies, ressources et instruments.
- Garantir un environnement opérationnel favorable et le respect du DIH, indispensables pour protéger au mieux les populations civiles des conflits et assurer un accès sûr et digne des communautés affectées aux services et des organisations humanitaires à ces populations, dans le respect des principes humanitaires.
- Promouvoir et respecter le principe de distinction entre les mandats des organisations humanitaires et des militaires en évitant l'utilisation de l'aide humanitaire visant à « gagner les cœurs et les esprits », particulièrement à travers les activités d'urgence et de distribution de biens, qui peuvent mettre en danger les populations, les humanitaires et leur acceptation au sein des communautés.
- Favoriser une approche plus localisée et participative pour améliorer les conditions de vie et répondre aux priorités de développement des communautés.
- Renforcer un dialogue civilo-militaire entre l'ensemble des acteurs présents. Le dialogue entre acteurs militaires et humanitaires peut et doit avoir lieu avec pour unique objectif la protection des populations contre les impacts des conflits et des opérations militaires.

Aux acteurs de l'aide et de la société civile :

- Sensibiliser les populations et les autorités locales au mandat et méthodes d'intervention des organisations humanitaires ainsi qu'au droit international humanitaire.
- Veiller au respect des principes humanitaires dans la réalisation de leurs missions.

Aux Etats, bailleurs et Nations-Unies :

- Eviter de planifier le développement du Sahel à l'aune des objectifs sécuritaires, au risque de manquer de pertinence, de ne pas répondre aux véritables besoins des populations, et d'avoir des effets pervers sur leurs moyens d'existence.
- Veiller à ce que les approches de la paix et de la sécurité dans le cadre du Triple Nexus soient sensibles aux besoins des populations, aux impacts sur l'espace humanitaire et au développement des pays.
- Fonder l'aide sur les besoins, les droits et les demandes des populations et des communautés vulnérables concernées via leur plus grande inclusion et participation et en mettant fin à l'utilisation de l'aide à des fins de gestion des flux migratoires et sécuritaires.
- Renforcer les mécanismes d'évaluation et de redevabilité des outils de financements dans la région en réformant la gouvernance et en adoptant des procédures transparentes et consultatives.
- Assurer une séparation sectorielle et géographique sur les activités à impact rapide. Cela implique que les militaires ne fassent pas d'activités à caractère humanitaire ou d'aide d'urgence, qui sont au cœur du mandat des acteurs humanitaires. Les actions à impact rapide doivent intégrer des politiques de long terme et être fondées sur une analyse du contexte et des besoins.
- Intégrer la question des droits humains et de la protection de ces droits dans toutes les actions et initiatives.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports et études :

- ACBAR, *Violence on the front line: Attacks on Health Care in 2017*, Report, May 2018.
- ACBAR, *Falling short: Aid effectiveness in Afghanistan*, ACBAR Advocacy Series, March 2008.
- ACF, Oxfam, Save the Children, *Sahel: Priorité à la résilience et au développement*, Note d'information inter-ONG, décembre 2018.
- ACF, *Sahel : Pour une nouvelle approche du développement*, mai 2018.
- ACF, *Afghanistan: Where humanitarian concerns do not match international action*, ACF Report, August 2016.
- ACF, *Afghanistan: Back to the reality of needs*, ACF Report, September 2014.
- ACF, *Il y a une instrumentalisation dangereuse de l'aide en Afghanistan*, 19 juin 2009.
- ACF, *Afghanistan : 5 ans après la chute des Talibans, où en sont les Afghans?*, Communiqué de Presse, octobre 2006.
- ACLED, "Political Violence Skyrockets in the Sahel According to Latest ACLED Data", March 2019.
- ACLED, *Afghanistan: Summary of Political Violence and Protest*, January 2018.
- AFD, « Où en est l'Alliance Sahel ? », Communauté SAHEL, Compte-rendu de la séance d'information du 9 mai 2019.
- Aid Worker Security Database, "Afghanistan, 1997-present". Consulté le 11 juin 2019.
- ATHA, Harvard Humanitarian Initiative, *Action at the Frontlines: Field Analysis Series*, "Fragile Future: The human cost of conflict in Afghanistan", Report, December 2018.
- Banque Mondiale, "Afghanistan : Aide publique au développement nette reçue, 1990-2017" (consulté le 7 juin 2019).
- CILLS, Cadre Harmonisé : Sahel, *Overview of humanitarian needs and requirements*, 2018.
- Commission Européenne, « Le partenariat de l'Union européenne avec les pays du G5 Sahel », Fiche d'information, Bruxelles, 6 décembre 2018.
- CONCORD Europe, *Partenariat ou conditionnalité ? Analyse des Pactes migratoires et du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique*, Rapport, 2018.
- Coordination Sud, *Aide Publique au Développement : Projet de Loi Finance 2017*, 2016.
- DFID Afghanistan, *Operational Plan 2011- 2015*, updated in June 2012.
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2018. Building climate resilience for food security and nutrition*, Rome, FAO, 2018.
- FERDI, *Les dépenses militaires et l'aide au développement au Sahel : quel équilibre? Comparaison entre les budgets des opérations militaires menées au sahel et les financements alloués au développement*, Working Paper 174, Novembre 2016.
- Fishstein Paul, Wilder Andrew, *Winning hearts and minds ? Examining the relationship between Aid and Security in Afghanistan*, Feinstein International Center, January 2012.
- GHA, *Afghanistan: Tracking major resource flows 2002-2010*, Briefing note, January 2011.

Gordon, Stuart, "Winning Hearts and Minds? Examining the Relationship between Aid and Security in Afghanistan's Helmand Province", Feinstein International Center, Tufts university, April 2011.

GRIP, *Militarisation de l'action humanitaire en Afghanistan*, Note d'analyse, Mai 2005.

Human Rights Watch, « Nous avons retrouvé leurs corps plus tard ce jour-là » : Atrocités commises par les islamistes armés et par les forces de sécurité dans la région du Sahel au Burkina Faso, Rapport, 22 mars 2019.

ICRC, Williamson, Jamie A., "L'aide humanitaire utilisée pour 'gagner les coeurs et les esprits': un échec coûteux ?", publié dans la Revue Internationale de la Croix Rouge, Vol. 93, N°884, décembre 2011, pp. 1035-1061.

ICVA, *Humanitarian learning: What is the Triple Nexus?*, Briefing note, Topic 1.

Institute for Security Studies (ISS), *Cost of counter-terrorism for civilians in Liptako-Gourma*, ISS Research report, February 2019.

International Crisis Group, *Aid and Conflict in Afghanistan*, Asia Report N°210, 4 August 2011.

Irénés.net, *La militarisation de l'action humanitaire : l'exemple afghan*, Octobre 2005.

IRIS, *Politisation de l'action humanitaire en Afghanistan depuis 2001 : stratégie inefficace et dégradation de l'environnement de travail des ONG*, Note d'analyse, février 2016.

MSF, *Terrain risqué : Action Humanitaire en péril au Mali*, Etude de cas, mai 2017.

OCHA, Burkina Faso, Mali, Niger : Aperçu humanitaire, 11 juin 2019.

OCHA, Sahel Regional Dashboard, 2019.

OCHA, « Aggravation sans précédent de la situation dans le Sahel ; l'ONU sonne l'alarme », Communiqué de presse, 8 mai 2019.

OCHA, Humanitarian Needs Overview, Afghanistan, November 2018.

Oxfam, *An emergency for whom? The EU Emergency Trust Fund for Africa – migratory routes and development aid in Africa*, Briefing note, November 2017.

Oxfam International, *Quick Impact, Quick Collapse: The Dangers of Militarized Aid in Afghanistan*, NGOs Joint statement, January 2010.

Save the Children UK, *Provincial Reconstruction Teams and Humanitarian-Military Relations in Afghanistan*, Report, 2004.

Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), "Stabilization : Lessons learned from the U.S. experience in Afghanistan", Report, May 2018.

Secretary Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), "Quarterly Report to US Congress," October 30, 2009.

UNAMA, *Afghanistan Annual Report on Protection of Civilians in Armed Conflict*, 2018.

Wilder, Andrew, "Losing Hearts and Minds in Afghanistan", Middle East Institute, April 2012 (originally written in December 2009).

Documents et sites officiels :

Assemblée Nationale, Réponse de Mme Florence Parly, ministre des armées à une question au gouvernement à l'Assemblée nationale, Paris, 14 mai 2019.

Congressional Research Service, *Afghanistan : Background and US Policy in brief*, CRS Report, May 2019.

Expertise France : <https://www.expertisefrance.fr/fiche-projet?id=404281> (consulté le 25 juin 2019).

Fiche d'action du programme PARSEC : https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/t05-eutf-sah-ml-2016_fr.pdf (consulté le 25 juin 2019).

Ministère des Armées, *Opération Barkhane*, Dossier de presse, février 2019.

MINUSMA, "Gao : le continent néerlandais de la force de la MINUSMA et la police onusienne soutiennent deux projets communautaires à Tacharane", 28 avril 2018.

NATO, *Afghanistan: ISAF RC and PRT locations*, Map, 2009.

ONU, "Lignes Directrices sur les Projets à Effet Rapide", Département des Opérations de Maintien de la Paix, octobre 2017.

ONU, "Politique du département des opérations de maintien de la paix et du département de l'appui aux missions sur les projets à effet rapide", approuvée le en février 2007 et modifiée en janvier 2013.

Articles et communiqués de presse :

Durand Étienne, « Des Balkans à l'Afghanistan : les opérations de stabilisation complexes », *Politique étrangère*, 2005, p. 327-342.

La Tribune, "G5 Sahel : L'UE et la France mobilisent 1,3 milliard d'euros pour les projets prioritaires de développement", 7 décembre 2018.

Le Monde, "L'UE inquiète face à la forte dégradation sécuritaire au Sahel", 15 mai 2019.

Le Monde, "Au cœur de la guerre antiterroriste avec les soldats de la force « Barkhane »", 28 mai 2019.

MSF, *Afghanistan : L'humanitaire « assassiné »*, Communiqué de presse, juillet 2004.

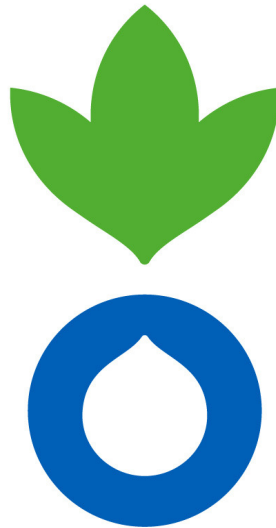
MSF, *Humanitarian aid and military intervention don't mix*, November 2001.

Saillard, Laurent, "Aid Delivery in Afghanistan: Are military forces really responsible for the deterioration of humanitarian space?", *Professionals in Humanitarian Assistance and protection*, 5 November 2013.

The New Humanitarian, Briefing: The civilian fallout from the Sahel's spreading militancy, 30 mai 2019.



© Raphaël de Bengy pour Action contre la Faim



Contact :

humanitarianadvocacy@actioncontrelafaim.org



Action contre la Faim France

14/16 Boulevard de Douaumont

75854 Paris cedex 17

France

www.actioncontrelafaim.org